



Vivre et créer dans
les
Monts d'Ardèche

Programme européen Leader

Synthèse de l'évaluation finale et perspectives du programme Leader des Monts d'Ardèche 2009-2014

Rhône-Alpes



Le programme Leader des Monts d'Ardèche 2009-2014, c'est ...

4,9 M€ investis sur le territoire en faveur de l'accueil et du maintien des actifs
120 projets réalisés, portés par **70 maîtres d'ouvrages** différents (31 privés)
1,9 M€ de FEADER (effet levier financier de 2,96)
1,6 M€ de subventions publiques (Etat, Région, Département)
600 K€ d'autofinancement des collectivités locales
¾ de projets de fonctionnement (études, animations, évènementiels, ...)
12 000 € de FEADER moyen / dossier
2 070 € de coût moyen d'animation/gestion par dossier
23 € FEADER par habitants

Une intervention multisectorielle dans 4 domaines d'activités

1- Soutien aux activités et emplois	2- Développement des services à la population	3- Valorisation des patrimoines	4- Expérimenter de nouveaux outils
380 K€ - 26 projets	250 K€ - 23 projets	600 K€ - 40 projets	305 K€ - 21 projets

3 réalisations emblématiques de chaque ambition ...

Développement d'une e-coopérative
(SCOP Eclectic)

Création d'emplois ayant pour support la valorisation d'un patrimoine industriel (Communauté de communes des Boutières)

Création d'une ressourcerie à Vernoux - (Association « Tremplin Horizon et CdC du Pays du Vernoux »)

Programme de reconquête de la châtaigneraie traditionnelle
(Parc, Chambre d'agriculture et CRPF)

Candidature au label Géoparc (Parc)

SIAGE (Communauté de communes du Pays de Vernoux)

Equipements culturels de proximité : pôle Neyrac-Meyras
(Commune de Meyras)

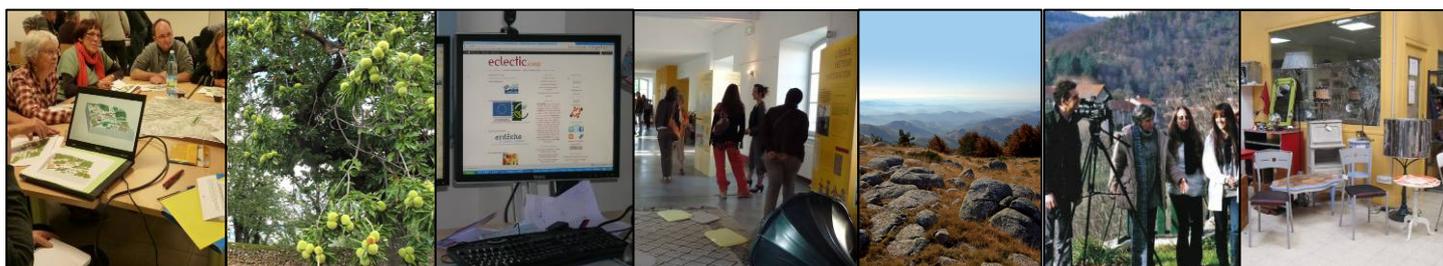
Etude de besoins pour la mise en place de services de transports pérennes dans la Haute Cévenne
(Cdc Porte des Hautes Cévennes Ardéchoises)

Films documentaires pour débattre de la consommation locale avec les citoyens
(Pays de l'Ardèche méridionale - CLD)

Ingénierie territoriale dans les Communautés de communes
(6 Communautés de communes concernées)

Centrales villageoises du Val d'Eyrieux -
(Association Centrales Villageoises du Val d'Eyrieux)

Nous sommes tous des enfants de migrants
(Pollen-Scop)



Quelques réalisations emblématiques

La réponse aux fondamentaux de la candidature

Un soutien déterminant et innovant en faveur de la structuration des communautés de communes

Formalisé à travers des Plans de Coopération « Parc – Communauté de Communes », le soutien du programme Leader aux Communautés de Communes a été déterminant : **création d'ingénierie territoriale**, dite « de projet », dans différents domaines (tourisme, agriculture, culture, ...), diagnostic foncier, locaux d'activités, aménagement d'une micro-crèche, prise de compétences nouvelles (culture, enfance, jeunesse) ...



Micro crèche -
CDC des Grands Serres

47 dossiers sur 157 (30% du programme Leader) ont été au bénéfice des communautés de communes pour une enveloppe FEADER de 521 905 € (soit 27% du volume financier total)

Un tel soutien a donné une véritable impulsion aux politiques communautaires. Il a apporté de la lisibilité et de la cohérence aux projets communautaires soutenus financièrement par Leader et le PSADER « Monts d'Ardèche ». Il a également donné une nouvelle légitimité au Parc.

Une gouvernance locale performante (fonctionnement du GAL, réseau d'acteurs, ...)

Le fonctionnement du Comité de programmation a été satisfaisant, tant sur le plan du fonctionnement global (implication forte du Président, qualité des débats, prise de parole partagée, audition des porteurs de projet...), qu'en matière d'expression du **partenariat « public-privé »**.

L'animation du programme a été performante et reconnue pour le montage financier et le suivi des projets, l'information et la pédagogie auprès des porteurs de projets mais aussi l'animation et la médiation avec le réseau des partenaires locaux.



Café Leader

Une contribution équilibrée aux différents piliers du Développement Durable

Les réalisations soutenues par le programme Leader ont été équilibrées entre les ambitions du programme, qui contribuaient, chacune, préférentiellement, à un des piliers du développement durable (économie, social, environnement, ...). Cet équilibre se retrouve tant sur le nombre de projets que sur les volumes financiers, même si l'ambition n°3, dédiée à la valorisation des patrimoines a été plus importante (ce qui n'est pas choquant pour un programme Leader sur un territoire de PNR !). **La pré-instruction technique des projets a évalué systématiquement leur contribution aux 5 piliers du Développement Durable.**



Chantier d'insertion valorisation du patrimoine - Montpezat sous Bauzon

Une bonne complémentarité et un effet levier positif entre Leader et les autres dispositifs financiers (PSADER, CDDRA, ...), tout particulièrement avec le PSADER Monts d'Ardèche (adosé à Leader)

La complémentarité entre le programme Leader et les outils financiers régionaux a été réussie (PSADER, CDDRA, PPT, ...). Elle s'est traduite notamment par des co-financements facilités, un effet levier en terme d'innovation, une richesse des échanges générée par le passage des dossiers devant les différentes instances, ...

Cette complémentarité et cet effet levier ont été particulièrement forts grâce à l'adossement du PSADER « Monts d'Ardèche » au Leader : tant sur le plan de la stratégie (cohérence), de la gestion administrative et financière (simplification), que de la dynamique territoriale. L'effet levier s'est ressenti tout particulièrement dans 3 domaines : la rénovation de la châtaigneraie, le développement de l'ingénierie « de projet » des Communautés de Communes et la gestion de l'espace.

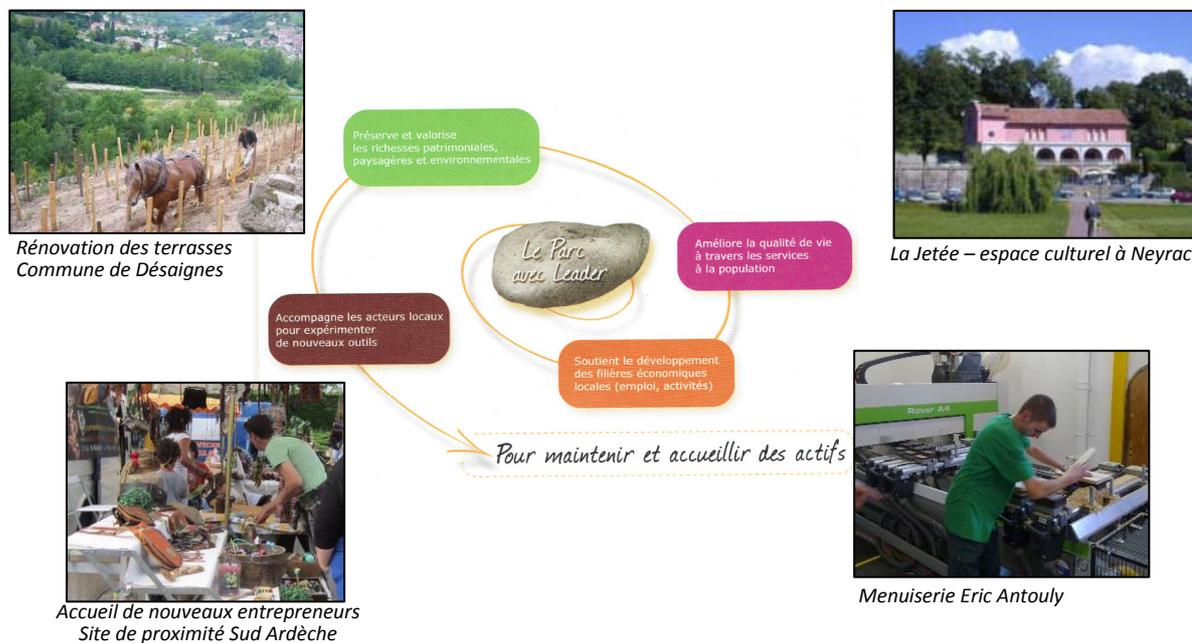
28 dossiers cofinancés Leader/PSADER :
Pour **1€ de FEADER** investi,
1€ de PSADER mobilisé



Le respect des fondamentaux Leader

Une priorité ciblée et une approche ascendante et multi-sectorielle

La stratégie ciblée et multisectorielle « Accueil et maintien d'actifs » a été respectée avec des réalisations qui ont concerné l'ensemble des thématiques et sous-thématiques envisagées dans le programme initial (pas de secteur oublié, de nombreux projets dans tous les domaines, ...).



Une vocation expérimentale et innovante

Des actions innovantes ont été soutenues dans chacune des ambitions à travers des actions comme le soutien à une e-coopérative ou à une centrale villageoise photovoltaïque, **la création d'une ressourcerie** ou d'une crèche inter-entreprise, l'élaboration de SIAGE (Schéma Intercommunal d'Aménagement et de Gestion de l'espace), ...

Un transfert d'expériences

De nombreuses **actions de valorisation des réalisations** ont été réalisées pendant toute la durée du programme (ex : journée Leader, vidéos, mémentos, rencontres avec les intercommunalités, ...).

Un partenariat public-privé

Le partenariat « public-privé » du GAL des Monts d'Ardèche a été effectif : la représentation des acteurs privés a été respectée, les membres privés ont « trouvé toute leur place », ... Il a même eu des **effets positifs sur la prise de décision du Comité de programmation** (meilleure prise en compte du contexte local et des préoccupations des porteurs de projet, obtention de consensus facilité, ...).

Ce partenariat « public-privé » au sein du GAL des Monts d'Ardèche a également contribué à sensibiliser les élus du Parc, et plus largement tous les élus du collège « public », sur l'intérêt d'associer des acteurs privés à la mise en œuvre de politiques publiques.

La coopération avec d'autres territoires

Même si le volet « coopération » du programme n'a mobilisé que 60% des moyens disponibles, un **nouveau cap a été franchi dans les démarches de coopérations** avec d'autres territoires : des échanges « vécus » par les membres du GAL et de nouveaux liens à l'international qui préfigurent des projets plus structurés à l'avenir.



Journée éco-hameau

Les marges de progrès ... à prendre en compte à l'avenir

Un « fil conducteur » entre les projets soutenus à renforcer

La réalisation de ce nouveau programme Leader s'est caractérisé par un foisonnement de projets soutenus : 120 projets au total, plus de 30 « petits » projets à moins de 5 000 € de subvention FEADER, +60% des projets à moins de 10 000 € de subvention FEADER, ...

Cette dynamique, voulue et cohérente avec la stratégie retenue, constitue une réussite du programme. Mais ces très nombreux projets, parfois assez semblables (comme des festivals, des créations artistiques par exemple) ont manqué, pour certains, de cadre commun et surtout de mise en synergie.

Un degré d'innovation des projets soutenus à relever

Sur les 120 projets soutenus, de nombreux projets sont relativement « classiques » : étude d'extension urbaine, création d'un point de vente collectif, acquisition de matériels pour une salle de spectacle, ... L'analyse du degré d'innovation des projets soutenus, partagées par plusieurs acteurs, a montré les différences de perception dans ce domaine. La réalisation d'un projet a pu être perçue localement comme innovante, compte-tenu du contexte social et économique, alors qu'il s'agissait d'un projet « classique » à l'échelle départementale ou régionale.



Point de vente collectif
"Aux fermes des Royols"

La complexité et la longueur des délais d'instruction des dossiers à repenser

Même si des améliorations ont été apportées, au fil du temps, la complexité administrative de l'instruction des dossiers constitue une réelle difficulté dans la mise en œuvre du programme Leader. Cette dernière a été renforcée du fait de la multiplication des instances de décisions liées à l'instruction des dossiers (GAL, CDDRA, Région...). Des pistes d'innovations (juridiques et techniques) méritent sans doute d'être explorées dans ce domaine.

Un meilleur « calibrage » des moyens d'animation avec la stratégie retenue

La stratégie multi-sectorielle arrêtée et le choix de soutenir de nombreux projets d'animation (y compris des « petits » projets) ont généré un important temps de gestion administrative du programme. Les moyens d'animation disponibles n'ont, de ce fait, pas permis de dégager suffisamment de temps sur l'animation générale du programme : émergence et développement des actions de coopération, animation renforcée dans certains thématiques, mise en réseau des projets,

Un volet « coopération » à mettre en œuvre dès la 1ère année

Même si les actions de coopérations engagées sur la période 2009-2014 ont permis aux acteurs du territoire de franchir un nouveau cap dans ce domaine, le volet « coopération » a manqué de souffle : le groupe de travail « coopération » mis en place au début du programme n'a pas vraiment fonctionné, des moyens d'animation suffisants n'ont pu être dégagés qu'en 2ème partie de programme, ...



De Bruxelles à la Lorraine en passant par la Grèce et la vallée de l'Eyrieux

Les 5 défis ... à relever à l'avenir

❶ Faire davantage de choix stratégiques, en identifiant des thématiques « phares », et en traduisant ces choix en modalités pratiques de mise en œuvre technique du programme

Sans renoncer à la stratégie ciblée et multisectorielle, qui est cohérente avec la réalité territoriale des Monts d'Ardèche, il semble indispensable à l'avenir d'identifier des thématiques « phares ». Au sein d'un programme global, ces thématiques bénéficieraient d'un diagnostic précis préalable afin d'orienter l'émergence des projets et les inscrire dans un projet territorial cohérent. Du temps de l'équipe d'animation serait fléché pour faciliter l'émergence de projets et leur mise en réseau.

Ces priorités stratégiques devront se retrouver dans les modalités pratiques de gestion technique du programme : viser un nombre total de projets cohérent avec les moyens d'animation obtenus, augmenter le seuil de financement FEADER afin de limiter le nombre de « petits projets », réserver du temps d'animation pour faire émerger des projets « en réseau » et développer des synergies.

❷ Amplifier, encore, la complémentarité entre le programme Leader et tous les autres dispositifs financiers du territoire, et conserver le principe d'adossement du PSADER « Parc »

Il s'agit tout d'abord de renforcer les liens entre les différents programmes existants (y compris ceux qui ne sont pas portés par le Parc) et la stratégie formalisée dans la nouvelle Charte du Parc. Fort de l'effet levier constaté, il semble important de maintenir l'adossement du PSADER « Monts d'Ardèche » au programme Leader (tant sur le plan de la stratégie, des financements, que de la gouvernance).

Cette complémentarité devra se traduire également dans le cadre d'une gouvernance simple et efficace, tant sur le plan politique que technique. Sur un périmètre élargi, la mutualisation des moyens à l'échelle du territoire devra être recherchée afin de maintenir une animation « de proximité ».

❸ Innover et expérimenter de nouvelles modalités « pratiques » de gouvernance participative du programme Leader tant sur le plan interne, qu'externe

Il s'agit d'inventer de nouvelles formes d'échanges entre les membres du GAL et ses partenaires (notamment en mobilisant des moyens techniques informatiques comme la visio-conférence) mais également de « structurer » le fonctionnement interne du GAL : mise en place d'un Bureau du GAL composé de quelques membres publics et privés, afin d'épauler le Président dans sa mission par exemple.

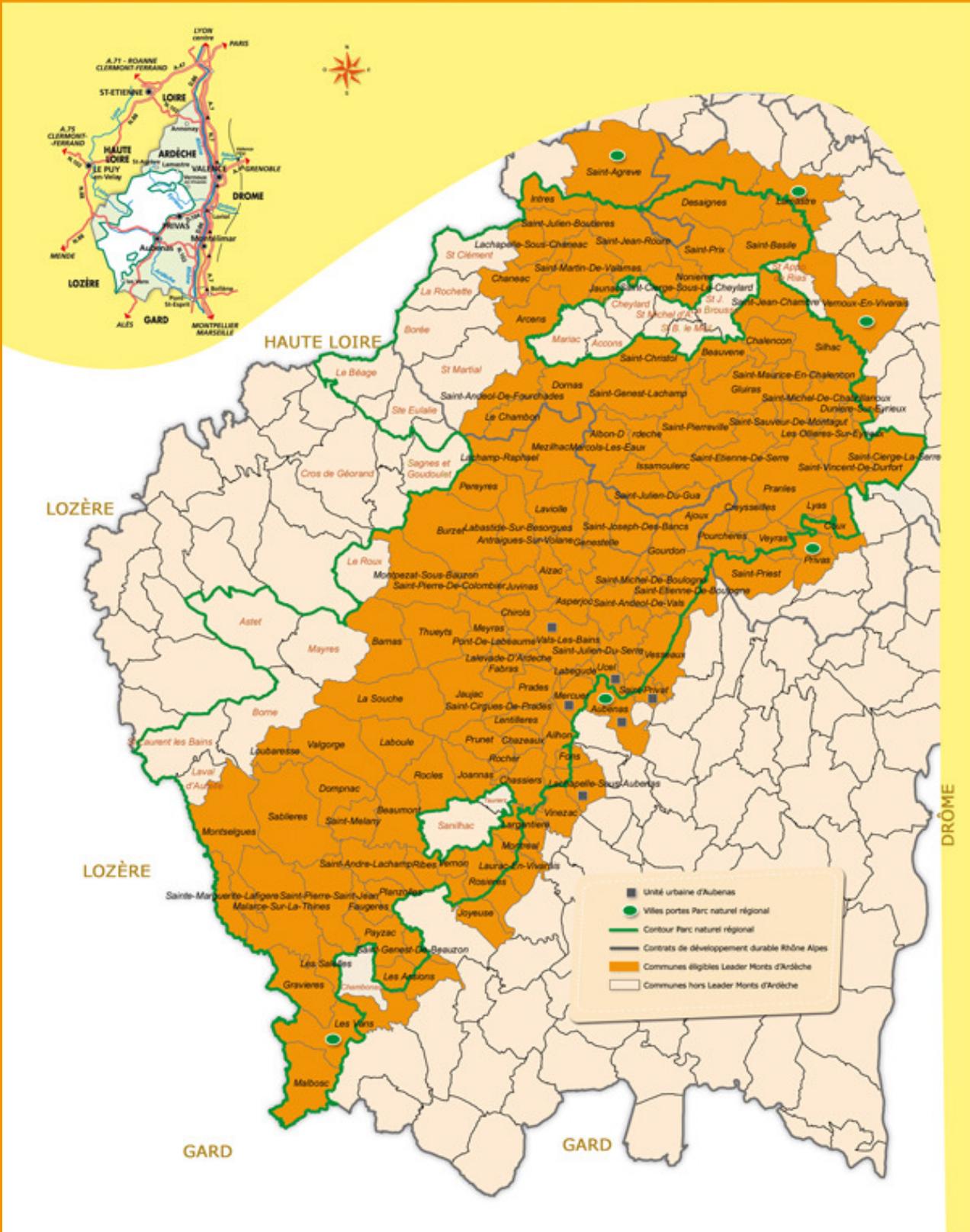
❹ Poursuivre le soutien à l'ingénierie « de projets » des intercommunalités et inventer l'ingénierie territoriale « de demain »

L'accompagnement de l'ingénierie « de projets » des intercommunalités mérite d'être poursuivi (sur des projets précis en lien avec la Charte). Un nouveau cap pourrait être franchi à travers le soutien d'initiatives de mutualisation supra-communautaires et la recherche de fonctionnements partagés entre Syndicats Mixtes (du Parc, de Pays) et Communautés de Communes. Dans ce cadre, une réflexion collective sur l'évolution et le partage de l'ingénierie publique du territoire est à mener.

❺ Positionner plus clairement le Parc, dans le nouveau schéma de gouvernance des programmes financiers du territoire, tant sur le plan politique que technique

Fort de la plus-value constatée, il est nécessaire de maintenir le pilotage du Leader et du PSADER « Monts d'Ardèche » par le Parc. Dans ce cadre, il sera important de préciser le rôle des instances du Syndicat Mixte du Parc vis à vis des instances décisionnelles des autres programmes du territoire. Sur le plan de la gouvernance il sera important de connecter davantage, à ces instances, les outils de coordination politique existants (ex : la Conférence des EPCI, la commission mixte Parc/Pays).

Il semble également important de structurer davantage l'implication de l'équipe technique du Parc dans la coordination des différents programmes financiers du territoire, aux côtés de l'équipe d'animation Leader (sur l'exemple des thématiques agricoles et forestières abordées dans le PSADER du Parc).



De 2009 à 2014, 156 opérations accompagnées par le programme Leader des Monts d'Ardèche pour soutenir :

Les activités et les emplois à partir des ressources locales : en faveur de l'agriculture (appui à la structuration de la filière châtaigne sèche, création d'un point de vente collectif, soutien à la production de semences fermières, étude de valorisation des produits agricoles, diagnostic préalable au Plan Pastoral Territorial, Fête de la Transhumance), en faveur de la forêt (modernisation d'entreprises, organisation de la certification forestière), en faveur des métiers d'art (Développement par la commande publique, aménagement d'un local d'activités, Mai des Métiers d'Art, étude de création d'ateliers pour l'accueil d'artisans d'art), en faveur de l'économie sociale et solidaire et de l'insertion (développement d'une e-coopérative, émergence d'activités, « Insertion et patrimoine », recueil de mémoire autour du bijou, étude et création de ressourceries), en faveur de la culture (équipement d'une salle de spectacle, étude de création d'un pôle culturel), en faveur des autres secteurs (revitalisation d'un site d'activités, étude de création d'un multi-commerce, étude technique de relance de la source Beauval, aménagement du Château de Blou, aménagement du centre touristique « La Boussole » et de l'auberge « Les Oréades »)...

Les services à la population : en faveur de l'offre culturelle (programmation théâtrale décentralisée, équipements du pôle de Neyrac-Meyras, étude de faisabilité d'un théâtre de verdure, festival du film documentaire sur le développement durable du Vinobre, programmation culturelle de la médiathèque de Montpezat, Pôle Rural Innovant pour les Musiques Actuelles, programme de diffusion de l'œuvre de Giuseppe Penone, projet Pélican du Théâtre de Mazade), en faveur de la petite enfance et de l'enfance (équipement de 2 crèches, aménagement d'un pôle enfance jeunesse, diagnostic partagé enfance, jeunesse et lien social, étude de définition d'une politique enfance jeunesse), en faveur de la santé (équipement d'une maison de santé pluridisciplinaire, étude préalable à la création d'une maison de santé), en faveur de services innovants (accès aux animations intergénérationnelles, transformation et portage de repas, étude pour la mise en place de services de transports, expérimentation de visio-accueils, saison culturelle itinérante à la ferme), en faveur de la citoyenneté, du lien social et de l'intégration (« En avant la musique ! » spectacle d'habitants, films documentaires pour débattre avec les citoyens, équipement d'une radio locale)...

Le patrimoine comme facteur de développement : en faveur de la valorisation des patrimoines (candidature Géoparc, documentaire-fiction sur l'histoire des moulinaiges, le Mai du châtaignier, inventaire et exposition sur les cheminées d'usine, valorisation des chansons et musiques traditionnelles), en faveur de démarches d'interprétation (belvédère Saint-Michel-de-Chabrillanoux, interprétation patrimoniale de la Dolce Via, parcours d'interprétation des terrasses de Désaignes), en faveur de résidences d'artistes (résidence d'artistes sur l'évolution des moulinaiges et tissages, résidence d'auteurs sur la poésie orale francophone, parcours artistique dans les Monts d'Ardèche, « Sur les routes du Parc », « Territoire et imaginaire »), en faveur de sentiers de randonnées (la voie du Pal de Montpezat), en faveur des pôles thématiques (équipement des géosites, réseau des maisons et musées thématiques), en faveur de la citoyenneté et du lien social (festival MARAF, « points de vues »), en faveur de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme (8 études préalables à l'aménagement d'éco-hameaux ou écoquartiers), en faveur de la gestion concertée de l'espace (3 diagnostics agricoles, 3 SIAGE, formation des agents de développement et des élus, 2 Plans de développement de Massif (PDM) châtaignier), en faveur de la multifonctionnalité agriculture/forêt et de la reconquête de la châtaigneraie (animation pour la réhabilitation de châtaigneraie, rénovation de la châtaigneraie : élagage, rénovation de landes à myrtilles)...

L'expérimentation de nouveaux outils : en faveur de la montée en compétence des intercommunalités (accompagnement des collectivités pour développer l'agriculture biologique, 8 postes de chargé de mission thématiques, diagnostic de potentiel énergétique, étude habitat, sensibilisation et accompagnement aux enjeux culturels et patrimoniaux, Centrales villageoises du Val d'Eyrieux), en faveur d'une meilleure connaissance et sensibilisation aux enjeux (étude et film documentaire sur les mutations du territoire, « Nous sommes tous des enfants de migrants »), en faveur de la mobilisation et implication des acteurs (« Cohabitions en Ardèche », émissions de radio sur le monde agricole, expérimentation pour l'accès à l'habitat et au foncier), en faveur de l'amélioration de l'accueil (« A la rencontre des nouveaux entrepreneurs », chantier pilote en réhabilitation et valorisation du patrimoine)...

La coopération pour questionner la ruralité : « Paysage industriel », « De l'idée au projet », « Transhumance » : enquête ethnographique sur la filière pastorale...